

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***26071466*****Déposé / Reçu le****28 MAI 2026**au greffe du Tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
GrefféN° d'entreprise : **0403 482 188****Nom**(en entier) : **AMP**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Chaussée de Vilvorde 233, 1120 Bruxelles****Objet de l'acte : démission - nomination**

Extrait des décisions écrites de l'actionnaire unique du 13/05/2026

.../

3.5. L'actionnaire unique prend connaissance de la démission de Jos Donvil en tant qu'administrateur et Administrateur délégué de la société.

Le mandat de Jos Donvil en tant qu'administrateur et administrateur délégué de la société prendra fin à la date d'entrée en vigueur des présentes décisions écrites.

L'actionnaire unique remercie Jos Donvil pour les services rendus.

3.6. L'actionnaire unique décide de nommer Nicolas Baise, lequel fait élection de domicile au siège de la Société, comme administrateur de la Société avec effet à la date des présentes décisions écrites.

Il exercera son mandat à titre gratuit.

Son mandat expirera après l'assemblée générale ordinaire de 2032.

3.7. Le mandat de Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SRL / Ernst & Young Bedrijfsrevisoren BV représentée par Han Wevers, en qualité de commissaire de la Société prendra fin au moment de l'entrée en vigueur des présentes décisions écrites.

L'actionnaire unique décide de renouveler de mandat de Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SRL / Ernst & Young Bedrijfsrevisoren BV représentée par Han Wevers, en qualité de commissaire de la Société.

Son mandat expirera après l'assemblée générale ordinaire de 2029.

3.8. L'actionnaire unique mandate Carmen Theunis (représentante de B-Docs BV), avec pouvoir de substitution, aux fins de poser tous les actes qui pourraient être nécessaires ou utiles relatifs aux formalités (en ce compris, sans y être limité, l'établissements et la signature de tous les documents et formulaires) en vue (i) du dépôt (d'un extrait) du présent document au greffe du tribunal de l'entreprise compétent, (ii) de la publication y relative aux Annexes du Moniteur belge et (iii) de l'inscription ou de l'adaptation des données à la Banque-Carrefour des Entreprises.

Carmen Theunis

Mandataire spéciale

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/06/2026 - Annexes du Moniteur belge